



CHSCT

Suite au **Danger Grave et Imminent** déposé par la **CGT** et l'**UNSA** le 04 février 2021, un CHSCT extraordinaire a eu lieu le 09 Mars 2021.

Lors de ce CHSCT une demande d'expertise pour le **DATU** a été votée par les représentants : 7 Pour = représentants du personnel dont la **CGT** et l'**UNSA**

1 Contre = représentant des médecins

Cette expertise portera sur :

- Analyser les situations de travail pour mettre en évidence les facteurs de risques professionnels, le niveau d'exposition aux Risques Psycho Sociaux et identifier les facteurs de dégradation des conditions de travail.
- Etablir leurs effets potentiels sur les conditions de travail et de santé des salariés.
- Aider le CHSCT à avancer des propositions pour l'amélioration des conditions de travail, de santé et de vie au travail.

Des actes, pas des promesses !!!

Nous contacter :

CGT	poste 48.58	Portable 06 76 03 50 45
UNSA	poste 49.19	